

Visite officielle  
du Président du Gouvernement Espagnol  
M. Felipe Gonzales Marquez  
les 19 et 20 octobre 1988

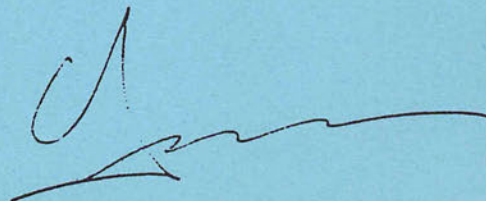
---

Le Président Gonzales Marquez, accompagné notamment du MAE Fernandez Ordonez et du Ministre de l'Economie et des Finances Solchaga, a eu le 19 octobre 1988 des entretiens officiels de plus de deux heures avec une délégation suisse conduite par le Président de la Confédération, réunissant en outre les Conseillers fédéraux Delamuraz, Cotti, Felber et Ogi.

Les entretiens ont porté essentiellement sur les questions européennes et des problèmes économiques et financiers. Certaines questions particulières - environnement, transports, CSCE, relations bilatérales - ont également été brièvement abordées.

Questions européennes

M. Delamuraz exprime notre admiration pour la façon dont l'Espagne maîtrise son évolution économique moderne, ainsi que notre gratitude pour la qualité de nos rapports économiques, industriels, agricoles et commerciaux. L'étroitesse de nos contacts bilatéraux est rendue encore plus nécessaire en raison des défis que posent l'Uruguay Round et l'intégration européenne. La Suisse n'a pas de réserves politiques ou économiques à l'égard du continent européen et de son ouverture. Nos particularités cependant, la démocratie directe, le fédéralisme, la neutralité, nous obligent à demeurer en dehors de la Communauté européenne. Nous ne demandons dès lors pas à profiter de ses avantages comme si nous en étions membres. L'euro-péanisme de la Suisse est fait de solidarité et de responsabilité. Du reste, rien ne doit favoriser, après la coupure de 1945, une autre brisure européenne entre les 320 millions d'habitants de la Communauté et les 30 millions d'habitants de l'AELE. 40% de nos exportations sont extra-européennes. La restauration d'une éthique du commerce international nous importe. Notre préoccupation plus immédiate demeure cependant l'Europe. Nous souhaitons que les domaines de négociation entre la Communauté européenne et l'AELE s'approfondissent et s'élargissent. Nous comprenons que la Communauté veuille mettre la priorité sur la cohésion. Nous souhaiterions cependant que cette priorité ne soit pas exclusive. Nous avons, de notre côté, à affiner notre réflexe européen. La situation actuelle n'est pas figée pour tous les siècles. Peut-être le développement de la Communauté européenne rendra-t-il caducs nos arguments politiques pour ne pas y adhérer. Il serait inutile, dans cette perspective, de multiplier les autres obstacles, normes, règlements et ordres juridiques qui rendraient une éventuelle adhésion encore plus difficile. Nous comprenons par ailleurs les impératifs de la



cohésion et de la solidarité européenne. Nous entendons en payer le prix et sommes prêts à discuter des formes d'une participation de la Suisse à de tels efforts. Le partenariat économique est très important en raison de trois facteurs. La Suisse est un gros investisseur dans la Communauté européenne, et un gros pourvoyeur de travail. La Suisse est aussi déficitaire face à la CEE et aide ainsi à combler le déficit communautaire, notamment à l'égard du Japon. Pour rééquilibrer notre balance des paiements, nous devons nous-mêmes nous trouver d'autres débouchés hors de l'Europe.

**M. Felber :** Différentes raisons politiques ont entraîné le Conseil fédéral à ne pas prôner l'adhésion de la Suisse à la Communauté européenne, mais notre présence géographique au centre de l'Europe nous amène à participer aux efforts d'intégration du continent et nous ne voulons en tout cas pas rester en marge de la coopération européenne. Bientôt sept siècles d'histoire commune ont amené les Suisses à élaborer des principes permettant d'éviter les tendances centrifuges. C'est à ce titre que la démocratie directe, le fédéralisme, ou encore la neutralité demeurent pour nous d'actualité. Il semble par ailleurs qu'il y ait encore absence de décision définitive sur les contours de l'Europe communautaire future. Y-aura-t-il une politique étrangère unifiée ou non? Nos liens avec la Communauté se poseront de manière différente si celle-ci s'axe sur une fédération d'Etat ou si au contraire elle vise à une grande supra-nationalité. Nous ne voulons pas non plus adhérer à la Communauté tout en exprimant de nombreuses réserves. Enfin, nous ne voulons pas que la Communauté, ou que le reste du monde, interprètent notre neutralité. Cette dernière nous paraît être encore utile à l'Europe et à la Communauté internationale, et nous ne voulons pas, à l'exemple de l'Autriche, que l'Union soviétique se pose en censeur de notre capacité d'adhésion.

**M. Gonzalez :** l'Europe vit une crise de supra-nationalité : les espaces nationaux du 19e siècle ne suffisent plus. Dans l'Europe communautaire, les Etats ont progressivement perdu de leur souveraineté dans différents domaines, tels la politique agricole ou les règles du commerce extérieur. Il est prématuré de poser la question de la supra-nationalité en matière politique, mais on peut d'ores et déjà dire que le développement social et économique de la Communauté n'est pas réversible. La construction européenne butera encore contre de nombreux obstacles, mais ne devrait pas faire de pas en arrière. On ne saurait exclure que la supra-nationalité s'installe également dans le domaine politique, mais il vaut mieux actuellement se concentrer sur la libéralisation des capitaux, des transports, des personnes, etc. Pour nous, le processus d'intégration européenne est un développement historique qui touche à tous les domaines, y compris le domaine politique, et auquel nous sommes prêts à sacrifier certaines de nos particularités. En matière économique, nous constatons que le degré d'intégration de la Suisse est plus ou moins égal à celui de l'Espagne. Aujourd'hui, l'Espagne doit s'adapter à la Communauté européenne et rattraper en six ans un retard de trente ans d'intégration. Cela constitue un défi national considérable. En plus du traité d'adhésion, l'Espagne

doit également, aujourd'hui, s'adapter à l'acte unique européen dans le même délai que les autres Etats membres. Elle doit encore assumer les relations CEE-EFTA. Car le libre échange avec l'EFTA exige de l'Espagne un troisième effort d'adaptation'

Les résultats économiques espagnols sont bons. L'économie se développe et se modernise à un rythme soutenu. Elle doit cependant faire face à des menaces de déséquilibre commerciaux. A ce titre il importe de noter que les fonds structurels ne sont qu'une petite partie des mesures à prendre pour augmenter la cohésion intérieure de la Communauté. Cette cohésion doit être servie par des politiques propices dans différents domaines, celui du mouvement des personnes, de la politique agricole, etc. Il s'agit de ne pas se laisser obséder par les fonds structurels, les autres mesures économiques étant en réalité beaucoup plus importantes.

**M. Delamuraz :** La Suisse contribue au fonds de développement industriel du Portugal et au fonds de réhabilitation du Conseil de l'Europe. Il nous serait difficile de contribuer directement aux fonds structurels de la Communauté européenne. Mais nous sommes prêts à entrer en matière pour que la cohésion prenne d'autres formes. Nous savons que l'Espagne souhaite un libre échange agricole. Le Président autrichien de l'AELE écoutera en décembre les vues de la CEE à ce sujet. Nous examinerons ces questions avec l'ensemble de la Communauté européenne et non pas avec des pays particuliers. Nos importations agricoles en provenance d'Espagne ont du reste fortement augmenté en 1987, de 20% en tout. Si la balance commerciale entre nos deux pays est dissemblable de celle que nous avons avec d'autres pays communautaires, cela n'est dû qu'au déficit de la balance visible. Or, il ne faut pas oublier les invisibles constitués par les rapatriements considérables effectués par les travailleurs espagnols en Suisse et par les dépenses d'environ un million de touristes suisses qui visitent chaque année l'Espagne.

**M. Fernandez Ordonez :** La position de la Suisse face à la Communauté européenne paraît très claire. Vous avez 110 accords sectoriels avec la CE. Le problème de notre déficit commercial avec vous vient aussi de ce que vous n'avez libéralisé que 13% de vos importations espagnoles alors que nous avons libéralisé 73% des importations suisses. Des ajustements sont donc nécessaires dans le contexte communautaire ou bilatéral. Le réflexe européen que vous prônez est très intéressant. Il y a à l'heure actuelle une tension créative dans l'Europe communautaire et dans celle de l'Acte d'Helsinki. En ce qui concerne vos réserves politiques, il convient de citer Jean Monnet, qui disait que ceux qui ne veulent pas adhérer parce qu'ils ne connaissent pas l'Europe du futur se trompent. Ils ne savent pas ce que seront les chances du futur et doivent savoir prendre des risques au présent.

**M. Solchaga :** Il est vrai que nous enregistrons des transformations dans nos relations commerciales et un rééquilibrage dans l'introduction des produits alimentaires

espagnols en Suisse. L'Espagne ne peut que se féliciter de ses relations commerciales avec la Suisse. En matière de produits agro-alimentaires cependant, le rapprochement CE-AELE pose des problèmes spécifiques. La commission des communautés européennes est saisie d'un projet d'étude portant sur la réduction à zéro des droits des pays de l'AELE et des pays de la Communauté.

**M. Delamuraz** : Pour notre part nous souhaitons aussi que les obstacles non tarifaires qui existent à l'entrée de nos produits industriels en Espagne soient abolis. Nos industriels s'en plaignent actuellement et souhaitent en la matière une politique de glasnost'

**M. Felber** : La Suisse n'a pas peur d'adhérer à la Communauté européenne. Mais nous voulons mesurer le prix politique d'un tel pas. Nous serons prêts, le moment venu, à payer le prix d'une adhésion, si la majorité des Suisses se prononçaient en sa faveur.

**M. Gonzalez** : En ce moment historique, l'intérêt politique de l'Europe est le même pour tous. Nous comprenons très bien vos problèmes politiques. Les problèmes commerciaux agro-alimentaires entre la CE et l'AELE ne posent pas de grands problèmes réels. Dans le domaine de nos relations bilatérales, nous souhaitons que vous fassiez un pas en avant en faveur des citoyens espagnols pour leur assurer un traitement équilibré. La Suisse est en mesure de prendre de telles décisions. Il y a ainsi différence de traitement entre les ressortissants italiens et espagnols. De telles différences nous posent des problèmes politiques. A la commission mixte, nous devons trouver des solutions satisfaisantes dans ce domaine.

#### Protection de l'environnement

**M. Cotti** : La Suisse est convaincue de la nécessité de promouvoir une collaboration européenne en matière de politique environnementale. Cette politique est en Suisse une des premières priorités. Nous nous sommes dotés d'une législation très sévère en la matière qui n'a pas eu de conséquence négative sur le plan économique. Bien au contraire elle a favorisé le développement de toute une technologie spécifique. Les dangers que court l'environnement ne s'arrêtent pas aux frontières et c'est bien là un domaine de collaboration internationale privilégié.

En matière d'exportation de déchets industriels dangereux, la Suisse a pris l'initiative dans le cadre du programme des Nations Unies pour l'environnement de promouvoir une convention internationale réglant de telles exportations. Les travaux d'un groupe d'experts présidés par la Suisse sont actuellement en cours. Nous accueillerons ainsi à Bâle, du 20 au 22 mars 1989, une conférence ministérielle de l'ONU devant aboutir à la signature de la convention. Nous serions très heureux de pouvoir compter sur la collaboration des autorités espagnoles dans ce domaine, et sur la présence du Ministre espagnol de l'environnement à Bâle à cette occasion.

Le 31 octobre 1988, aura lieu à Sofia la signature du protocole additionnel à la convention de Genève sur la pollution atmosphérique transfrontalière à longue distance. Ce protocole portera sur la réduction et le contrôle des émissions d'oxydes d'azote. Il fixera des valeurs limites à ces émissions, valeurs qui semblent insuffisantes à certains pays dont la Suisse. Tout en signant avec enthousiasme ce protocole, nous voulons signer une déclaration accessoire, d'entente avec d'autres pays tels que la France ou le Canada, nous fixant des limites d'émission plus sévères. Nous serions également très heureux que l'Espagne s'associe à cette déclaration.

La Communauté européenne se sensibilise face aux problèmes de l'environnement. La Suisse veut collaborer le plus étroitement possible dans ce domaine avec la Communauté. Après la première réunion ministérielle CEE AELE sur les problèmes de l'environnement, nous souhaiterions qu'ait lieu une deuxième réunion ministérielle qui puisse conclure sur certains points techniques traités actuellement par des experts.

**M. Fenandez Ordonez :** L'Espagne participe de près à la collaboration communautaire sur l'environnement, en particulier pour ce qui a trait au problème qui touche les pays du sud de l'Europe : la pollution de la Méditerranée, la désertification. Si ce sont là nos priorités, nous soutenons de manière générale l'ensemble des directives communautaires sur l'environnement.

**M. Gonzalez :** Il est juste que la politique environnementale ne peut guère être nationale ou même régionale. Le problème de la Méditerranée est très sérieux, nous devons faire des efforts pour montrer que les priorités en matière d'environnement sont toutes complémentaires et non pas différentes.

### Questions de transport

**M. Ogi :** L'Espagne et la Suisse n'ont à première vue aucun problème en matière de politique de transport. Nous avons cependant des intérêts communs dans une perspective européenne. Tout comme d'autres, nous voulons favoriser les transports rapides à travers les Alpes. Nous avons cependant pour cela un problème. La Suisse est une plaque tournante pour le transport des voyageurs et des marchandises. Cinq à six lignes ferroviaires traversent les Alpes et nous améliorons les liaisons. Nous venons de voter 5,4 milliards de francs suisses pour rail 2000. Nous entendons percer de nouveaux tunnels pour faciliter le ferroutage. Nous finançons des terminaux à l'étranger. Une nouvelle ligne ferroviaire à travers les Alpes permettra le doublement des transports qui passeront ainsi de 60 à 70 millions de tonnes à 120-140. Cette nouvelle transversale alpine englutira une somme équivalente à la moitié du budget de la Confédération. Nous entrons actuellement en négociation avec la Communauté européenne. Nous n'acceptons pas les camions de 40 tonnes sur nos routes

qui surchargeraient par trop notre trafic. Nous voulons donc mieux pousser le transport combiné. Nous espérons pouvoir compter sur la compréhension de l'Espagne pour les problèmes de la Suisse, de l'Autriche et de la Yougoslavie dans ce domaine.

Un aide-mémoire est remis à la partie espagnole sur des problèmes de circulation d'autocars entre nos deux pays.

**M. Gonzalez :** L'Espagne fait de gros efforts en matière de communication par route et par rail. Les problèmes de transport de la Communauté touchent l'Espagne elle aussi. Des efforts pour parvenir à des accords équitables avec des pays non communautaires sont nécessaires. L'Espagne appuyera de tels efforts en tant que pays communautaire.

### Questions économiques et monétaires

**M. Stich :** Nous pratiquons en Suisse une politique de stabilité monétaire, bien que le franc suisse se soit légèrement affaibli. Face à la peseta, le franc suisse a perdu 6%. C'est là le reflet des différences des taux d'intérêt. Il nous intéresserait d'entendre vos commentaires sur les expériences que vous faites avec votre politique de monnaie forte, ainsi que votre attitude face au système monétaire européen : l'Espagne pense-t-elle y adhérer? Enfin, pensez-vous qu'une banque centrale européenne soit possible?

**M. Solchaga :** La force de la pesete est due à différentes raisons. La balance des paiements courants a été favorable de 1982 à 1985, les prix du pétrole ont baissé et notre économie s'est assainie. Après notre adhésion à la Communauté européenne, nous avons enregistré un fort courant d'entrées de capitaux à court et moyen terme. Cela est dû, à court terme, au différentiel de taux d'intérêt, et à long terme, aux opportunités offertes par notre marché. Nous avons favorisé l'entrée de ces capitaux et maintenu une politique de taux d'intérêt élevée. L'Espagne a de fortes tendances inflationnistes, car ses structures commerciales ne sont pas assez productives, et elle demeure obérée par de fortes tendances protectionnistes. En raison de l'augmentation de la demande et des tendances inflationnistes, une politique monétaire restrictive demeure nécessaire. Notre Gouvernement considère qu'une politique de devises stables à moyen terme est souhaitable, mais n'en oublie pas pour autant les inconvénients d'une politique de monnaie forte. L'économie espagnole se développe à un rythme deux fois plus élevé que celui de la Communauté européenne, ce qui provoque des tensions dans notre balance des paiements.

Il n'y pas de doute pour notre Gouvernement que l'adaptation de notre économie passe par l'établissement de changes fixes mais modifiables. La question n'est dès lors pas de savoir si, mais quand et à quelles conditions le peseta entrera dans le système monétaire européen. Pour lors il paraît prudent d'attendre une meilleure coordination des politiques monétaires italienne et britannique avec le SME, avant d'établir

le calendrier de l'entrée de la peseta dans le SME. Il serait en effet difficile d'expliquer à l'opinion publique que la peseta soit sujette à une bande de fluctuation inférieure à celle de la lire italienne. Il convient également d'attendre l'entrée de la livre britannique dans le SME.

Une harmonisation des politiques fiscales de dividende et de taux d'intérêt est nécessaire, mais il paraît plus important que les mouvements de capitaux découlent d'une harmonisation des politiques monétaires et économiques. Il est aujourd'hui difficile d'arriver à une telle coordination. Il est prématuré de parler d'une banque centrale pour 1992. Elle ne sera, le moment venu, que la culmination d'un processus d'harmonisation monétaire. Un groupe d'experts de la Communauté composée des 12 gouverneurs des banques centrales et 3 experts, dont un Espagnol, préparent actuellement un document sur l'union monétaire communautaire. Ce groupe ne prétend cependant pas étudier les structures d'une éventuelle banque centrale, mais uniquement l'élaboration d'un système favorisant une plus grande coordination des politiques monétaires et économiques.

### Questions bilatérales

**M. Fernandez Ordonez :** Nous avons demandé une réunion de la Commission mixte après le référendum de décembre, à Madrid.

**M. Delamuraz :** Nous vous remercions de votre sensibilité politique. Il est important de ne pas réveiller le chat qui dort et de ne pas compromettre les perspectives de la votation du 4 décembre. Immédiatement après cependant, nous serons heureux que la commission mixte puisse se réunir.

### C S C E

**M. Felber :** La fin de la conférence de Vienne nous préoccupe, nous tenons à ce que la conférence sur le désarmement respecte le flux d'informations régulier entre les 23 et les 35, sous l'égide de la CSCE.

**M. Gonzalez :** Il importe en effet de préserver l'esprit de la CSCE et d'assurer ainsi une information permanente et régulière entre les 23 et les 35.

Besuch von Dr. Volkmar Köhler, (K) Parlamentarischer Staatssekretär des Bundesministeriums für wirtschaftliche Zusammenarbeit, Bonn beim Direktor für Entwicklungszusammenarbeit und humanitäre Hilfe, Botschafter F.R. Staehelin in Bern am 28. Oktober 1988

Der Besuch diente einem Gedankenaustausch über aktuelle entwicklungspolitische Fragen. An einer Arbeitssitzung im Beisein von Vertretern des Bundesamtes für Aussenwirtschaft, des Finanzdepartementes und der DEH wurden folgende Fragenkreise diskutiert:

1) Volumen, sektorale Verteilung und geografische Orientierung der Entwicklungszusammenarbeit (EZA).

Die Schweiz sieht weiterhin ein stetiges Wachstum der EZA von nominal 6 bis 8 %; NGO und Multilaterales zu je 1/3. Nach einem Rückgang geriet BRD trotz eines Beitrags über OECD-Durchschnitt (0.39 %) unter starken politischen Druck und verstärkt Programmteile mit raschem Mittelabfluss und Massnahmen zur Schuldenerleichterung. Nachdem grosse Programmteile in Afrika stagnieren (Sudan), verstärkte Rolle von Asien (China). Sektorale gewinnt gegenüber der dominanten Landwirtschaft Energieversorgung, Umwelt und Bevölkerungspolitik an Bedeutung.

2) Möglichkeiten zur Verstärkung der Rolle der Privatwirtschaft.

Privatisierung von EZA-Massnahmen, gerade bei Struktur-  
anpassungen, heute oft gerechtfertigte Tendenz. K. weist auf Grenzen hin: a) Rahmenbedingungen wie allgemeine Rechtssicherheit, Investitions- und Transferregelungen müssen Vertrauen und Interesse der Investoren fördern. Besorgt, dass Einsatz der BRD und USA bei vielen EL Offenheit für Entfaltung der Privatwirtschaft geschaffen hat, aber Investoren gegenwärtig zurückhaltend bleiben. b) Bei Mitarbeit an EZA-Projekten wird von Privatwirtschaft oft kultureller Zusammenhang vernachlässigt. Potential sieht K. in verstärkter Ausrichtung der



Entw.gesellschaft (DEG) auf mittlere Unternehmen. Die Schweiz prüft verschiedene derartige Möglichkeiten. Für sie sind die Beziehungen zur Privatwirtschaft stark ausbaubar; der Vernachlässigung kultureller Aspekte kann durch klare Auftragsformulierung entgegengewirkt werden. Allgemeine Übereinstimmung, dass Binnenmärkte der EL und die regionale Zusammenarbeit zwischen EL zur Eindämmung der Arbeitsplatzproblematik unterstützt werden müssen.

- 3) Rolle der nicht-staatlichen Entwicklungsorganisationen (NGO).  
Grosse Bedeutung der NGO der EL unbestritten. Die Schweiz sieht differenzierte Zusammenarbeit mit NGO nach Ländern und Regionen. BRD besorgt über Tendenz zur Politisierung; gut gestellte NGOs berücksichtigen zunehmend Geberorganisationen, die politischen Druck im Empfängerland ausüben. Mitfinanzierung von NGOs in BRD führt zu ähnlichen Tendenzen in BRD. Schwierigkeiten vor allem im EG-Rahmen, wo derartige Finanzierungen ausserhalb parlamentarischer Kontrolle erfolgen.
- 4) Evaluierung und Querschnittanalysen der Entwicklungstätigkeit.  
BRD hat Querschnittanalyse 86 abgeschlossen. Evaluierung und Forschung sind dichter organisiert worden. Rückfluss der Evaluationsergebnisse ist zentrale und auf hoher Managementebene angesiedelte Funktion.
- 5) Verschuldungssituation und Ansatzpunkte von Massnahmen zum Schuldenerlass und zur Schuldendienst erleichterung.  
Die Schweiz stellt Vergesserungen für ärmste Länder fest. Bedauert Reibung IMF/Weltbank und Spannung USA/Japan, die sich in Berlin gezeigt haben. Besorgt um soziale Kosten von Strukturanpassungen. K. sieht Möglichkeiten für neue Ansätze erst nach USA Wahlen, wahrscheinlich wird bei Frühjahrstagung IMF/Weltbank neue Haltung sichtbar. BRD generell für Zins erleichterung ohne Schuldenerlass, kann aber damit der Situation in Lateinamerika schlecht entsprechen.

Mission de l'Ambassadeur P.- L. Girard en Argentine  
et au Chili, 24 au 28.10.1988

---

L'Ambassadeur Girard s'est rendu en Argentine du 24 au 26 octobre 1988 pour mettre sous toit un accord bilatéral de consolidation de dettes avec des représentants du Ministère de l'économie et de la Banque centrale. A cette occasion, il a également été reçu par le Secrétaire d'Etat au Plan Grinspun et le Sous-sectétaire pour les négociations économiques au MAE, l'Ambassadeur Oliveri Lopez. Ce séjour a en outre été mis à profit pour des entretiens avec les présidents Alchourron de la "Rural" (Association faïtière agricole) et de la Fuente de l'Union industrielle (Vorort argentin). Girard a enfin rencontré le représentant permanent de la Banque Interaméricaine de Développement (BID) Ribeiro ainsi qu'une sélection d'hommes d'affaires suisses.

Cette brève visite a permis de constater un certain changement de climat au sein de la communauté économique en Argentine dans le sens d'une confiance quelque peu accrue quant aux chances de réussite du plan "Primavera" introduit début août et d'un consensus plus large vis-à-vis de la politique gouvernementale. La nécessité d'une plus grande ouverture et d'un ajustement en profondeur du secteur industriel sur l'extérieur semble aller au-delà de la simple déclaration d'intention. Si les milieux agricoles continuent à penser qu'ils supportent le poids principal du financement du programme économique (la récente dévaluation de l'Austral ne profite que partiellement à l'agriculture), les milieux industriels soulignent pour leur part le caractère de longue haleine que devrait revêtir le processus de libéralisation. Dans ce sens, l'industrie suit de près, et non sans appréhension, les développements de l'Uruguay Round notamment en matière de propriété intellectuelle et de services. Cela dit, la situation reste

très volatile et l'Argentine aura grand besoin de l'appui financier mis en perspective par la communauté internationale.

L'objectif principal du voyage, à savoir la conclusion de l'accord de consolidation (192 mio frs.), n'a pas été atteint sans difficulté, les Argentins ayant escompté jusqu'à la dernière heure une remise supplémentaire sur les taux d'intérêt ainsi que diverses concessions mineures. Finalement, le texte a toutefois pu être paraphé aux conditions prévues (intérêt de consolidation 5,5%, intérêt moratoire 6,5%). La signature interviendra dès qu'aura été promulgué le décret présidentiel nécessaire à cette consolidation et à des opérations similaires conclues avec d'autres pays créanciers ces derniers mois. Cet accord devrait contribuer à réactiver la GRE et à concrétiser divers projets restés en suspens (crédit de 100 mio frs. au Banade, livraison de Sulzer pour l'usine d'eau lourde d'Arroyito). Sur le plan bilatéral, Girard a encore rappelé notre disponibilité concernant la conclusion d'accords de double imposition ainsi que de promotion et de protection des investissements (APPI). Il a également réitéré notre intérêt à une meilleure protection de la propriété intellectuelle concernant en particulier l'industrie pharmaceutique, en tant qu'élément déterminant des conditions-cadre et du climat d'investissement. En outre, un assouplissement du régime d'importation des montres en métaux précieux, suite à une requête appuyée par la FH, ainsi que de certains produits textiles à été requis. Un aide-mémoire a enfin été remis en soutien d'une action conjointe des compagnies aériennes, dont Swissair, contre la perception d'un impôt sur leur dépôts bancaires, en contradiction avec les accords en vigueur. Les échanges de vues relatifs à l'Uruguay Round n'ont pas indiqué de changements notables dans la position argentine par rapport au dernier contact bilatéral du mois d'août.

Ensuite, Girard a fait étape au Chili du 27 au 28.10, où il a visité la Foire internationale de Santiago (FISA), à laquelle participent traditionnellement des exposants suisses, et eu des entretiens avec divers représentants du Gouvernement,

- 12 -

des milieux d'affaires et de l'opposition. Malgré des circonstances locales incertaines, marquées par divers changements au Gouvernement, il a ainsi rencontré le Ministre des finances Buchi, le Ministre de l'agriculture de la Sotta, le Vice-ministre de l'économie en exercice Bull de la Jara, le Président de la Banque Centrale Seguel, le Directeur du Comité des investissements étrangers Alvear et la Directrice des affaires économiques multilatérales au MAE Reiss. Des contacts ont aussi été pris avec le représentant suppléant Argüello de la BID, le Directeur Arellano de la "Corporacion de investigaciones economicas para Latinoamerica" (centre de recherches scientifiques de l'opposition démocratique), les Directeurs Tietzen et Schneider de la SOFOFA (Vorort chilien) et la communauté économique suisse.

Après le plébiscite du 5 octobre, la politique économique se poursuit avec la même rigueur, en dépit de la "civilisation" du Cabinet (un jour après l'entrevue, le Brigadier Seguel a été remplacé à la tête du Banco Central par son suppléant Serrano). La priorité est donnée à une saine gestion de la dette et au maintien de la crédibilité du pays vis-à-vis de la communauté financière. A cet égard, les interlocuteurs ont notamment relevé le rôle positif des banques suisses (vente de leurs créances par le biais du programme de debt-equity), de la Garantie contre les risques à l'exportation et de la BID, qui vient de réactiver sa coopération avec le Chili. Les investissements sont également appelés à jouer un rôle primordial. Par ailleurs, le Chili attend beaucoup de l'Uruguay Round, le commerce extérieur constituant un autre pilier essentiel du développement de l'économie. D'une manière générale, la situation économique chilienne reste remarquable et unique en Amérique latine, ce que reconnaît du reste l'opposition. Cette dernière critique cependant la répartition déséquilibrée du revenu national. A son avis, la politique gouvernementale pourrait devenir plus dispendieuse l'an prochain à l'approche des élections, avec des risques de reflation. L'opposition paraît consciente du défi que représenterait pour elle l'obligation de conjuguer démocratie avec développement économique.

De leur côté, les milieux d'affaires soutiennent pleinement l'action gouvernementale. Les résultats obtenus sur le plan économique mériteraient pourtant d'être mieux "vendus" à l'opinion publique intérieure.

A tous les niveaux, du côté des autorités comme de l'économie privée, les interlocuteurs chiliens ont réaffirmé leur vif intérêt à la conclusion d'un APPI. Les problèmes majeurs (définition des investissements et portée de l'accord, application aux anciens investissements) ont été circonscrits et devraient maintenant pouvoir être empoignés dans un esprit créatif. Le Directeur Alvear en charge de la négociation a accepté une invitation à venir en Suisse pour approfondir le dialogue. Cette disponibilité doit être mise en relation avec une préoccupation apparente de ne pas se laisser isoler dans ce domaine après la récente conclusion de nos accords avec la Bolivie et l'Uruguay. L'intervention de Girard concernant la propriété intellectuelle est tombée en terrain fertile. Sous la pression des USA, le Chili est effectivement en train de réviser sa législation. Ainsi que l'ont confirmé les responsables de ce dossier, une proposition devrait voir le jour encore avant la fin de l'année et la nouvelle loi, incluant une protection des marques pharmaceutiques, être mise en vigueur en 1989. Ce faisant, les autorités chiliennes veilleront à ne pas mettre en question les impératifs sociaux traditionnels de la santé et à éviter de créer de conditions préférentielles et monopolistiques pour les sociétés étrangères.

Destinée à appuyer les efforts de nos exposants à la FISA, la visite de Girard au pavillon suisse a été accueillie avec reconnaissance. A l'avenir, la participation de l'économie suisse à cette foire mériterait d'être renforcée quantitativement et qualitativement au vu de ce que montrent d'autres pays. L'exposition, devenue beaucoup plus professionnelle et technique, laisse en effet une impression très dynamique. En tout état de cause, la présence étrangère est remarquable, que ce soit de la part de pays participants traditionnels (France,

RFA, Autriche, Japon, Chine, etc.) ou nouveaux (Belgique, Thaïlande, Turquie).

Ce séjour a par ailleurs permis des échanges de vues sur la coopération économique multilatérale. En ce qui concerne le dossier GATT, le Chili reste bien sûr intéressé en premier lieu à des progrès dans le domaine agricole, mais fait montre d'une certaine ouverture en matière de services. Quant à l'endettement, les autorités chiliennes continuent à favoriser une approche cas par cas. Résultats à l'appui, elles tiennent à se distinguer des autres pays de la région, la globalité latino-américaine leur paraissant de toute manière une fiction pour le moment nuisible à leurs intérêts.

BRUNNER.

EIDGENOESSISCHES DEPARTEMENT FUER  
 AUSWAERTIGE ANGELEGENHEITEN  
Presse- und Informationsdienst

Bern, den 31.10.88

i.A.22.14.7.3.-CB/BDT

Interne Verteilerliste

STK - 1. Nov. 88 17

Betrifft: IH 43/88

---

Departementsvorsteher		BRF
Dipl. Sekretär	Hr. Combernous	CD
pers. Mitarbeiter	Frau Hanselmann	
Generalsekretariat	Hr. Schaller	SRU
Politischer Direktor, Staatssekretär	Hr. Brunner	BRE
Sekretariat Staatssekretär	Hr. Barras	BF
Protokoll	Botschafter Barbey	BAC
Politisches Sekretariat	Botschafter Ramseyer	RY
Politischer Dokumentationsdienst, Kanzlei pol. Sekretariat		W 338
Politische Sonderfragen	Minister von Arx	AX
Finanz- und Wirtschaftsdienst	Minister Lautenberg Hr. Faivet	LA FB
Pol. Abteilung I	Botschafter Staehelin Hr. Pedotti	SIN PGF
Dienst Frankophonie	Hr. De Dardel	DJ
Europarat	Hr. Richard	RA
Pol. Abteilung II	Botschafter Ruegg Hr. Blickenstorfer	RUE BLI
Sektion f. kons. Schutz	Hr. Robert	RO
Auslandschweizersekretariat	Minister Fetscherin	FN
Fremde Interessen	Hr. Ghisler	GH
Direktion f. int. Organisationen	Botschafter Muheim Minister Erard Minister Gyger	MF ER GWB
Sektion Vereinte Nationen und intern. Organisationen	Hr. Hofer	HER

Sektion intern. wissenschaftliche Angelegenheiten	Hr. Creola	CRE
Sektion für intern. Umweltangelegenheiten	Hr. Schmid	SCW
Sektion f. kulturelle und UNESCO- Angelegenheiten	Hr. Luciri	LC
Sekretariat der nationalen schweiz. UNESCO-Kommission	Hr. Theurillat	TB
Direktion für Völkerrecht	Botschafter Krafft Minister Stettler Minister Godet	KT STR GT
Sektion Völkerrecht	Hr. Spinner	SPI
Sektion Entschädigungsabkommen	Hr. Bühler	BC
Sektion Staatsverträge	Hr. Rubin	RC
Sektion Landesgrenze- und Nachbarrecht	Hr. Dubois	DS
Sektion Verkehr Seeschiffahrtsamt Basel	Direktor Hulliger Stellvertr. Direktor Haenggi	HG
DVA	Botschafter Manz Frau Krieg	MA KRI
Sicherheitsbeauftragter	Hr. Iten	IT
Sektion Rekrutierung und Ausbildung des Personals Personalsektion	Hr. von Graffenried Hr. Kaiser/Hr. Reich	GRP KA/RE
Sektion Buchhaltung und Informatik	Hr. Savoye	SAV
D. f. verw. rechtl. Angelegenheiten	Hr. Doswald	DW
Sektion Bezüge und Zulagen Verwaltungsinspektorat	Hr. Trinkler Hr. Castelli	TK CS
Kuriersektion	Hr. Schweizer	SRJ
Direktion für Entwicklungszusammenarbeit und humanitäre Hilfe Stellvertr. Direktor	Botschafter Staehelin Hr. Wilhelm	SFR WM
Delegierter für Katastrophenhilfe im Ausland Vizedirektor	Hr. Bill Hr. Giovannini Hr. Högger	BH GI HL
Informationsdienst Multilaterale Angelegenheiten	Hr. Leuzinger Hr. Pasquier	LP PA
Sektion human. Nahrungsmittelhilfe Integrationsbüro EDA/EVD	Frau Schelling R. Minister Kellenberger	SGR Ke